

La Ville de Granby doit faire marche arrière pour le projet des Terres Lamoureux – Boisé des Oliviers

Détruire un milieu naturel pour construire 411 logements dans un secteur semi-rural loin des services (écoles, arénas, commerces et parcs) est une façon de faire des années 70. C'est pourtant ce qu'a autorisé le conseil municipal de Granby en contravention de ses propres politiques de conservation des milieux naturels. Ce projet doit être mis sur pause le temps de trouver une solution qui respecterait l'environnement, assurerait de densifier les zones urbaines existantes et atteindrait le critère de l'acceptabilité sociale.

Tout de ce projet va à l'encontre de la protection de l'environnement. Lui donner le feu vert est permettre de poursuivre l'étalement urbain avec tous les inconvénients suscités par une telle approche dépassée en urbanisme.

La densification est définie par la Ville comme l'ajout de logements dans des secteurs déjà urbanisés afin d'éviter la perte d'espaces naturels et le prolongement coûteux des infrastructures (1). L'actuel projet s'avère être de l'étalement urbain plutôt que de la densification.

Ce projet de 411 logements est incohérent avec les principaux documents de planification d'occupation du territoire de la Ville. En premier lieu son Plan de conservation des milieux naturels, adopté en 2025. Celui-ci prône la protection des milieux humides, le maintien de la qualité de vie, l'accès à la nature, la participation citoyenne et l'usage de règlements pour protéger les écosystèmes. Or le projet proposé va mener à la destruction de 14 hectares de milieux naturels et 2 252,7 mètres carrés de milieux humides en en affectera davantage. Le projet va aussi à l'encontre du Plan d'adaptation aux changements climatiques de la Ville adopté en juillet 2025. Ce plan vise à réduire les îlots de chaleur, la pression sur l'eau, la propagation des espèces exotiques envahissantes et les risques liés aux tiques. Le projet risquerait plutôt d'aggraver ces enjeux.

Le projet est par ailleurs en opposition au Plan de réduction des GES de la Ville adopté en 2023 et au Guide de foresterie urbaine. Les deux documents soutiennent notamment une canopée de 38 %, alors que le projet réduirait les boisés et fragmenterait les habitats. Le principe avancé est qu'il coûte moins cher et est plus efficace de conserver des arbres matures que d'en planter.

Finalement, le projet est en contradiction directe avec le Plan directeur des parcs de la Ville adopté en 2023 ainsi que les orientations de mobilité active de la Ville. Le nouveau quartier accentuerait la dépendance des citoyens à l'automobile, augmenterait les risques d'accidents compte tenu des rues sans trottoir et les priverait d'espaces verts à proximité.

De plus, la Ville de Granby, en autorisant ce projet, créerait un précédent par l'utilisation de superpouvoirs récemment accordés aux villes par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme pour permettre un projet en privant les citoyens de droits démocratiques autrefois reconnus. Le droit des citoyens à se prononcer sur le changement de zonage est ainsi retiré sans que la Ville ait justifié ou balisé cette décision. Bref, les citoyens subissent une décision unilatérale de la part du conseil municipal sans avoir eu leur mot à dire. C'est un déni de démocratie!

Malgré des demandes faites au conseil municipal, les citoyens de l'ensemble de la Ville qui sont préoccupés par l'avenir de notre communauté restent sur leur appétit:

- Qu'en sera-t-il de l'impact sur leur santé (qualité de l'air, zoonoses, tiques, etc.)?
- Quel est le coût des infrastructures à mettre en place et à entretenir?
- Qu'en sera-t-il des citoyens dont les puits pourraient être affectés à moyen ou long terme même s'ils ne sont pas à proximité des nouvelles constructions?
- Autres coûts générés par la perte de milieux naturels et l'atteinte aux milieux humides? (absence d'évaluation des services écosystémiques rendus par la nature et présence d'espèces envahissantes)
- Comment se fait-il que la Ville n'a pas d'études sur les impacts de la circulation accrue créée, ni sur la sécurité dans les rues du quartier? Cette demande des citoyens a été plusieurs fois exprimée. En vain!
- En quoi les nouveaux logements construits répondent-ils aux besoins actuels de la population sachant que l'équilibre du 3% dans le marché des logements disponibles est dépassé depuis 2025 pour les logements de plus de 1250 \$? (3) Les promoteurs affirment que le développement pourra s'échelonner sur quelques années selon la demande. Où est l'urgence pour la Ville?

Les citoyens ne s'opposent pas à la construction de logements, mais souhaitent que celle-ci soit concentrée dans les zones urbanisées près du centre-ville, près des grands axes de circulation et des pôles déjà desservis, par exemple près du Centre aquatique.

Nous estimons qu'il est temps pour les membres du conseil municipal d'agir avec courage pour faire une pause et mieux revoir les projets immobiliers en respectant le rythme de 550 logements par année que la Ville s'était donnée. Pour nous, il n'y a pas de justifications qui permettent d'empêcher les citoyens de se prononcer normalement lorsqu'il y a un changement important de zonage qui affecte directement leur qualité de vie. Surtout si cette décision n'est pas en lien avec les orientations environnementales promues par la ville.

1. Plan de densification

https://www.granby.ca/sites/default/files/2025-11/politique_densification-octobre-2024.pdf

2. Article de la Voix de l'Est suite à la consultation publique du 23 septembre 2026

<https://www.lavoixdelest.ca/actualites/actualites-locales/2026/09/24/terres-lamoureux-des-citoyens-contestent-le-bien-fonde-du-projet-E4TFP4HAOVC7FKWCE54RF44ZR4/>

3. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2246834/taux-inoccupation-logements-granby>

Trente-deux citoyens de divers horizons, de plusieurs quartiers ont signé cette lettre pour un développement durable de la Ville de Granby qu'ils ont tous à cœur.

Benoît Lapierre, journaliste à la retraite,

Bernard Valiquette, citoyen engagé,

Brigitte Arseneau, membre du Club des observateurs d'oiseaux de la Haute-Yamaska COOHY,

Me Catherine Morin, avocate

Chantal Beauchemin, membre de Granby à vélo

Daniel Beauregard, Ma ville mon patrimoine-Ambassadeur culturel,

Danielle Giroux, membre de l'Association des retraités de l'éducation du Québec AREQ,

Danielle Paquette, citoyenne engagée,
Denis Bombardier, policier à la retraite
Félix Beauchemin, Initiatives vertes pour l'avenir-IVA et conseiller syndical
Francis Vincent, éducateur physique et à la santé,
François Leduc, citoyen concerné et impliqué en conservation des milieux naturels,
Hélène Plourde, artiste arts visuels, Mères au front des Cantons de l'Est et ses allié(e)s et citoyenne de Granby depuis 45 ans.
Jean-Luc Nappert, citoyen engagé et ex-conseiller municipal,
Dr Jonathan Lussier, citoyen de Granby et Médecin
Laura Pedebas, auteure, conférencière et experte-vélo
Lorraine Deschênes, retraitée du réseau de la santé publique
Louise Gratton, M. Sc., consultante en écologie et conservation,
Madeleine Gauthier, Initiatives vertes pour l'avenir- IVA et géographe
Maeva Lévesque, élève de secondaire 5 au Programme d'éducation internationale, présidente du magasin du monde et membre du comité organisateur du Jour de la Terre
Martin Chaput-Tanguay, pharmacien propriétaire,
Martine Gendron, infirmière,
Dr Mirabelle Kelly, microbiologiste-infectiologue, CIUSSS Estrie,
Miville Morin, directeur d'école à la retraite
Normand Bourgault, D.B.A. Professeur honoraire, Université du Québec en Outaouais
Normand Fleury, technicien arboricole,
Dr Olivier Maynard, médecin,
Patrick Parent, Président les Ami.e.s des boisés de Granby
Pierre Métivier, membre de l'Association des retraités de l'éducation du Québec AREQ
Richard Gosselin, médecin retraité et administrateur du CINLB
Rollande Daudelin, travailleuse sociale et ex-directrice des programmes de santé publique et des communications au CSSS de la Haute-Yamaska,
Sonia Messier, Mère au front des Cantons de l'Est et ses allié(e)s